

Commission « Associations et animation »

Réunion du mardi 21 avril 2026

Présents : tous les membres de la commission :

Référente : Claudette CACHET : cloclo141160@gmail.com

Alain DUCHALAIS : alain.duchalais@gmail.com

Isabelle BONNEAU : ibonneau41120@gmail.com

Sebastien CALLUE : sebastiencallue@gmail.com

Gwenaëlle FONROSE : gwenfonrose972@gmail.com

Pierre LESCURE : pierre.claude.lescure@hotmail.fr

Stéphanie MANTESE : stephanie.mantese@gmail.com

Françoise MICELI : fmiceli1948@gmail.com

Catherine VILLEDIEU : catherine.villedieu@wanadoo.fr

1 – Périmètre de la commission : organisation des animations annuelles

MOIS/ Dates	Animations/évènements
Janvier	Vœux du maire Galette des employés (30aine d'agents)
Février	
Mar	Commémoration du 19 mars
Avril	
Mai	Cérémonie du 8 mai
Juin	Samedi 20 juin : fête de la musique
Juillet	13 juillet : repas gratuit pour les habitants/payant pour les hors commune Ludomobile : jeudi 16/7 de 15h à 18h sur l'aire des Masnières
Aout	Commémoration des fusillés de Frileuses le 15 aout ➔ Tous les 5 ans, à revoir pour 2029

Septembre	Forum des associations
Octobre	Marché artisanal
Jeudi 22/10	Ludomobile : de 15h à 18h sur l'aire des Masnière
31/10	Fête HALLOWEEN : lien avec MontiTrain / feux d'artifices ?
Novembre	Cérémonie du 11 novembre :
Décembre	Distribution des colis pour les aînés (1 ^{er} WE de décembre) – Repas des élus (repas offert par la mairie, payant pour les conjoints)

2 – Forum des associations

Il a lieu généralement le 1^{er} samedi de septembre : le 5 septembre ?

La mairie de Chailles a contacté la mairie des Montils, ainsi que celles de Candé s/Beuvron, et de Monthou s/Bièvre, pour l'organisation d'une réunion préparatoire du forum, le 26/05/26 à 19h à la mairie de Chailles.

→ Claudette CACHET et Catherine VILLEDIEU y participeront

→ Lieu du Forum : compte-tenu de l'espace non disponible à Candé s/Beuvron, Pierre LESCURE propose la salle de l'Espace Beauregard

3 – Cérémonie du 8 mai (vendredi)

Le secrétariat de la mairie a :

- Commandé la gerbe de fleurs à la Jardinerie Montiloise (à récupérer le jour du 8 mai)
- Envoyé les invitations le 21/04/2026

Début de la cérémonie : compte tenu des contraintes horaires de la l'Harmonie et des Pompiers qui interviennent dans les communes voisines, la cérémonie débutera à 11h45 aux Montils.

Organisation :

Qui	Quoi
	Récupération de la Gerbe de fleurs Prise en charge du pupitre et du micro Contribution à la préparation de la salle
Récupération de la gerbe de Fleurs	Alain DUCHALAIS
Pupitre et micro	Alain DUCHALAIS
Sécurité circulation route de Candé (gilets jaunes)	Julien CARNIAUX Catherine VILLEDIEU
Porte-drapeau	Christian METAIS
Préparation de la salle Bel Air (installation tables et chaises) RDV à 11h15	Alain DUCHALAIS Sébastien CALLUE Stéphanie MANTESE
Achat de jus de fruit, eau, gâteaux, chips – 1 rouleau nappe papier + prévoir sacs poubelle	Claudette CACHET
6 assiettes à demander en prêt au comité des fêtes	Claudette CACHET
Dépôt à la salle (la veille + brancher le frigo) : - Bouteilles de COCTEAU - Jus de fruits, eau, chips - Nappe papier - Verres + 6 assiettes - Sacs poubelle	Alain DUCHALAIS
Rangement après le verre de l'amitié	Les élus présents (Claudette, Gwenaëlle, et Isabelle seront absentes)

4 – Fête de la musique : samedi 20 juin

Début des festivités : 18 h ou 18h30 selon le nombre d'interventions

Lieu : Mon'Ti Train – contacter l'association Mon'Ti Train pour leur demander l'autorisation (Claudette CACHET contacte Mme DORKA : 06.84.02.34.39)

Informations dans le flash info de juin : les habitants doivent venir avec leur gobelet – distribuer dans les boîtes à lettres du voisinage une information sur les nuisances possibles

Intervenants :

- Danse en ligne (prendre contact avec M. MALLET)
- Les 6gales : prendre contact avec Daniel CHAUDET (07.87.61.44.76)
- Harmonie à 19 h
- Chorale « groupe Chantant » : Alain voit les disponibilités
- L' Atelier La Casserole (si les 6gales ne sont pas disponibles)
- Groupe de 3 chanteuses « LES ESSENTIELLES GOSPEL » - déjà réservé pour 1200 euros – intervention de 20h30 à 21h45 – installation sur le terrain du boulodrome

Organisation de l'apéritif : offert par la mairie

- Voir auprès de Pascal VIAU (06.50.35.48.75) pour la préparation d'une marquisette
- Pour les personnes qui n'auront pas de gobelet, donner un gobelet avec logo mairie contre consigne de 1 euro (voir avec la responsable du local jeunes, pour la gestion des consignes par les jeunes)
- Achat de gâteaux apéros + chips
- Achats de cruches en plastique (avec logo de la mairie) + voir pour achat de verres réutilisables (avec logo de la mairie), en 25 cl

Animations

- Stand de restauration du comité des fêtes : lieu d'installation ?
- Bal organisé par le comité des fêtes ? à faire confirmer
- Stand de l'APE (vente de crêpes ou gâteaux) : voir avec Chantal SAVIGNY
- 2 structures gonflables (à demander à K'MINIPARK – 425 euros en 2025)

A prévoir

- Aller sur le terrain pour la localisation des structures et des lieux pour les groupes
- Tickets pour les boissons auprès du comité des fêtes
- 3 repas pour les chanteuses
- Tables et bancs à prendre dans la grange
- RDV des élus disponibles le samedi à 15 h

5 – manifestation du lundi 13 juillet

Lieu : Mon'Ti Train (demander l'autorisation à Mme DORKA)

Repas offert par la mairie pour les habitants des Montils – repas payant pour les personnes hors commune. Les personnes doivent venir avec leurs verre et couverts.

Pour mémoire, en 2025, 368 personnes se sont inscrites pour le repas (coût de la manifestation 6411 euros dont 4000 pour le feu d'artifices)

Déroulement de la soirée

- Début vers 18h – 18h30
- 19 h : Harmonie
- 20 h : apéritif offert par la mairie
- Repas (à voir avec le comité des fêtes)
- Bal (avec DJ) : par le comité des fêtes

Animation avec 2 structures gonflables (reprendre la société de la fête de la musique et négocier le prix)

Installation le lundi matin des chaises, bancs et tables de la communes (par les techniciens de la commune)- voir pour tables à emprunter à Monthou

Rangement des tables pendant le bal (vers 23h30)

Repas :

- Soit reprise de la formule 2025 :
 - Choix entre chipos, merguez ou andouillettes
 - Fromage et pain
 - Glace ou pâtisserieDans ce cas, voir auprès de Pascal VIAU pour l'achat de sauces (ketchup et mayo)
- Soit voir pour un plat unique (type Paella)
 - Demander à Pascal VIAU ce qu'il peut faire et à quel prix
 - Stéphanie voit aussi auprès d'une connaissance, ce qui peut être proposé

Feu d'artifices

Pyro-fêtes propose un feu d'artifices pour 4000 euros (frais de sono compris)

Si le feu d'artifices est décalé, le prix reste identique mais les frais de sono sont offerts et le feu d'artifices sera plus important.

Compte tenu des forts risques d'incendies (et peut-être d'une interdiction préfectorale de tirer un feu d'artifices), les membres de la commission sont favorables pour tester le 13 juillet sans feu d'artifices et voir ainsi si la manifestation attire moins de monde. Cette proposition est à soumettre à la validation du prochain Conseil municipal.